PERSONNELS DE VIE SCOLAIRE

ASSISTANTS EDUCATEURS DE VIE SCOLAIRE

Cette formation est destinée aux personnels de vie scolaire nouvellement entrés dans le métier ou désireux de renforcer leurs compétences. Elle s'adresse aux surveillants, assistants éducateurs, éducateurs… exerçant leur activité professionnelle au sein d'un établissement d'Enseignement Catholique.

Ce parcours de formation des AEVS permet la qualification des assistants éducateurs dans l'enseignement agricole (cf convention collective du CNEAP).

MODALITÉS DE LA FORMATION

Les modalités pédagogiques privilégient les mises en situation, les jeux de rôle et les études de cas.
La durée du parcours complet est de 59 heures, soit :

- 2 modules de 28 heures (sur une semaine chacun) : 56 h
- Une demi-journée consacrée à l'épreuve de qualification : 3 h

Cette formation est proposée intégralement sur temps de vacances scolaires.
Pour cette année 2021-2022, deux lieux de formation sont envisagés : En Bretagne et en Auvergne Rhône Alpes (ou PACA).

CHOIX PÉDAGOGIQUES

- Articuler situations professionnelles de terrain et approches théoriques
- Faciliter les partages d'expériences, les mises en situation et les analyses de pratique
- Encourager l'implication personnelle
- Faire du lien avec le projet de l'établissement

Formations 2021 - 2022

	BRETAGNE	AURA - PACA
Module 1 S'approprier le métier d'AEVS	Du 25 au 29 octobre 2021	Du 14 au 18 février 2022
Module 2 Encadrer l'élève au quotidien	Du 7 au 11 février 2022	Avril 2022
Evaluation de la formation	Vendredi 1er juillet 2022	Mardi 28 juin 2022

www.ifeap.fr

21 rue Merlet de la Boulaye - BP 20221 - 49002 ANGERS cedex 01
Tél. : 02 41 25 33 66 - Mail : ifeap@ifeap.cneap.fr

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les frais pédagogiques s'élèvent à 1 416 € pour un parcours de 8 jours (56 heures x 24 €) et une demi-journée consacrée à l'épreuve de qualification (3h), soit 59 heures au total.

Pour toute information concernant une éventuelle prise en charge financière, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller AKTO.

Vous pouvez également prendre contact avec Claudine Chéné, responsable comptabilité gestion à l'IFEAP et Sandra Mercier, formatrice et responsable clientèle, qui pourront vous orienter dans vos démarches.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

A partir d'une étude de cas proposée par l'organisme de formation, le candidat est accueilli en entretien par un formateur et un professionnel de la vie scolaire. Cet entretien est proposé dans un délai de 6 semaines minimum après le dernier module de formation afin de permettre au candidat d'expérimenter en situation professionnelle, les éléments de la formation et les compétences liées au métier.

- Modalité de l'épreuve : Entretien individuel à partir d'une étude de cas (tirée au sort)
- Objectif de l'épreuve : Apprécier l'évolution et/ou le changement de posture professionnelle chez le candidat.

46

est le nombre de stagiaires formés depuis 2019

96%

est le taux de réussite depuis 2019

Il y a eu 2 reports à cause du covid

3

est le nombre d'abandons depuis 2019

(cause fin de contrat)

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous dans un premier temps sur notre site internet en **cliquant ici.**
L'inscription sera effective à réception du dossier complet.

Renseignements pédagogiques auprès de Sandra Mercier :
06 16 98 16 79
@ sandra.mercier@ifeap.cneap.fr

Renseignements administratifs auprès de Fanny Chambard :
@ fanny.chambard@ifeap.cneap.fr

L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. En effet, nous mettons tout en œuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations.

Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

Pour tous renseignements concernant la possibilité d'ouverture dans d'autres régions, vous pouvez contacter Sandra MERCIER :

06 16 98 16 79
@ sandra.mercier@ifeap.cneap.fr